MAIRIE LÈGE CAP FERRET

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le 30 MARS 2026
ID : 033-213302367-20260327-AMRH635_2026-AI

ARRETE DU MAIRE
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

N° RH 635/2026

Le Maire ;

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-19 et L. 2122-20 ;

- Considérant que Monsieur Pierre RIBOULET, Rédacteur Principal 1ère classe contractuel, remplit les conditions statutaires pour bénéficier d'une délégation de signature au regard des fonctions exercées,

- Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la bonne marche des services municipaux en cas d'absence ou d'empêchement du Maire et des adjoints,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est donné délégation de signature à Monsieur Pierre RIBOULET, Rédacteur Principal 1ère classe contractuel, pour :

- la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet
- la légalisation des signatures.

ARTICLE 2 : Cette délégation prendra effet à compter de la notification à l'agent, pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent et dans la limite du mandat du Maire.

ARTICLE 3 : Conformément à la loi, le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet d'Arcachon et Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : Le Directeur général des services de la Ville de Lège-Cap-Ferret est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera :

- notifié à l'intéressé,
- publié au recueil des actes administratifs,
- transmis au contrôle de légalité.
- au Service de gestion comptable (SGC) de Belin-Béliet.

Fait à LEGE-CAP FERRET, le 27 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LÈGE-CAP FERRET * 33950 *

Philippe de GONNEVILLE

79, avenue de la Mairie
33950 Lège – Cap Ferret
Tél : 05 56 03 84 00
Fax : 05 56 60 32 32
www.ville-lege-capferret.fr
s.dufaure@legecapferret.fr